

Frais de déplacement du personnel de l'organisme public

Selon le paragraphe 16^o de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Année financière 2022-2023

Trimestre avril à juin 2022

Personnes concernées

Montant

Personnel de l'organisme public

15 358,02 \$

Année financière 2022-2023

Trimestre juillet à septembre 2022

Personnes concernées

Montant

Personnel de l'organisme public

18 400,50 \$

Année financière 2022-2023

Trimestre octobre à décembre 2022

Personnes concernées

Montant

Personnel de l'organisme public

39 764,71 \$

Année financière 2022-2023

Trimestre janvier à mars 2023

Personnes concernées

Montant

Personnel de l'organisme public

22 463,72 \$

À noter que les dépenses du scientifique en chef sont partagées par les trois Fonds de recherche (FRQNT, FRQS et FRQSC).